

Finistère, Carhaix-Plouguer, allée des Peupliers 4

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Céline Baudoin

Inrap Grand Ouest
juin 2017

Finistère, Carhaix-Plouguer, allée des Peupliers 4

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Céline Baudoin

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

juin 2017

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
18	Projet scientifique
21	Arrêté de désignation

Résultats

25	1. Le cadre de l'opération
25	1.1 Circonstances de l'intervention
25	1.2 Contexte géographique et géologique
25	1.3 Contexte archéologique
26	1.4 Méthodologie et problématiques
27	2. Présentation des résultats et conclusion
27	2.1 Les tranchées 1, 2 et 3
27	2.2 La tranchée 4
29	2.3 Conclusion
29	3. Annexes



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit
Allée des Peupliers 4

Codes

code INSEE
29024

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert CC48

x : 1210933,75
y : 7251117,26
z : 101 m NGF

Références cadastrales

Commune
Carhaix-Plouguer

Année
2016

section(s)
E

parcelle(s)
148p

Propriétaire du terrain

M. Martial Cochenec

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Intégré au zonage archéologique sensible

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-082

Numéro de l'opération
D118769

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2017-146

Nature de l'aménagement

Habitation individuelle

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Céline Baudoin, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

19 juin 2017

Surface diagnostiquée

Emprise prescrite :
1993 m²

Emprise diagnostiquée :
321 m² soit 16 %.

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Extraction

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'études	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'études	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Logistique
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de la base	Gestion du matériel

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Terrassement	Ouverture des tranchées de sondage

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Levés topographiques
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés et enregistrement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Baudoin, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction du rapport
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO / PAO

Notice scientifique

Un diagnostic archéologique a été réalisé le 19 juin 2017 à l'emplacement d'un projet de maison individuelle, allée des Peupliers à Carhaix-Plouguer (29).

La surface à sonder était de 1993 m².

L'opération présentait un potentiel archéologique puisqu'elle se situe le long de la voie antique Carhaix-Douarnenez.

En dehors d'une carrière d'extraction de schiste de l'époque moderne, la parcelle n'a livré aucune autre trace d'occupation à caractère archéologique.

État du site

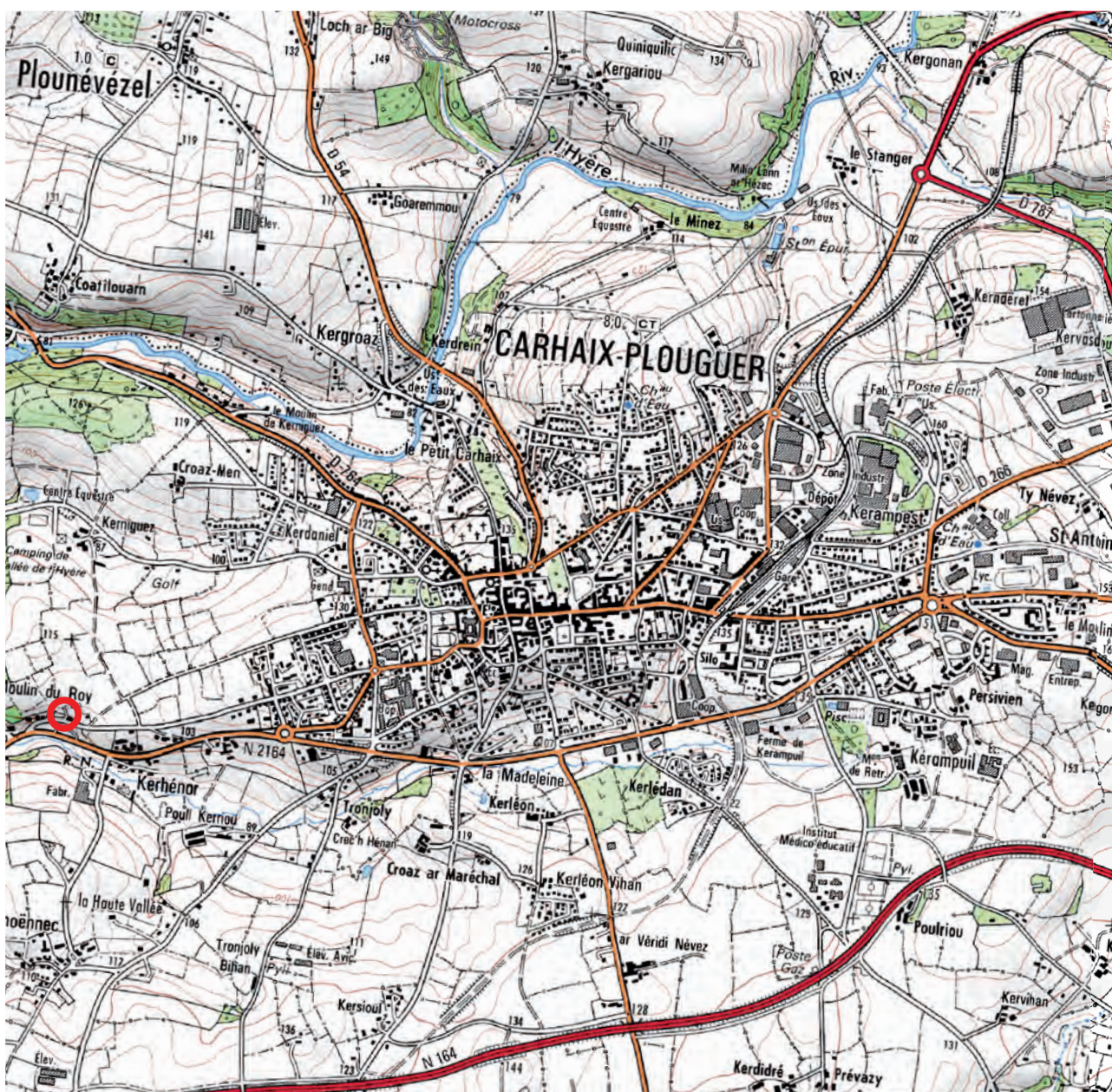
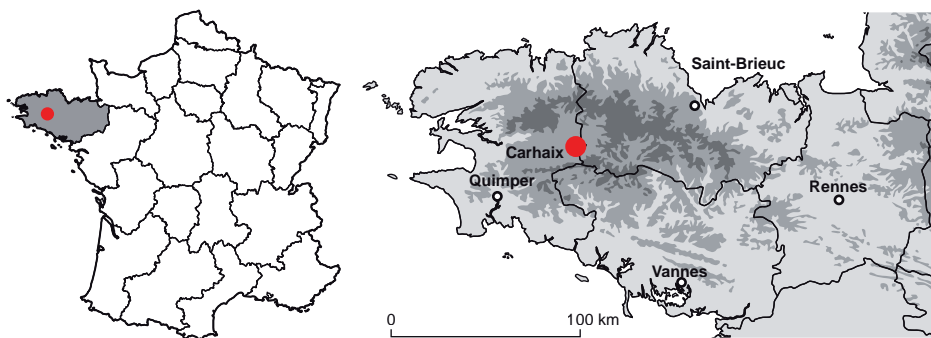
Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées. Le terrain naturel a pu être observé dans chaque tranchée et ce, à une profondeur moyenne de 25 cm sous le niveau de sol actuel.


À la fin de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées.

Localisation de l'opération

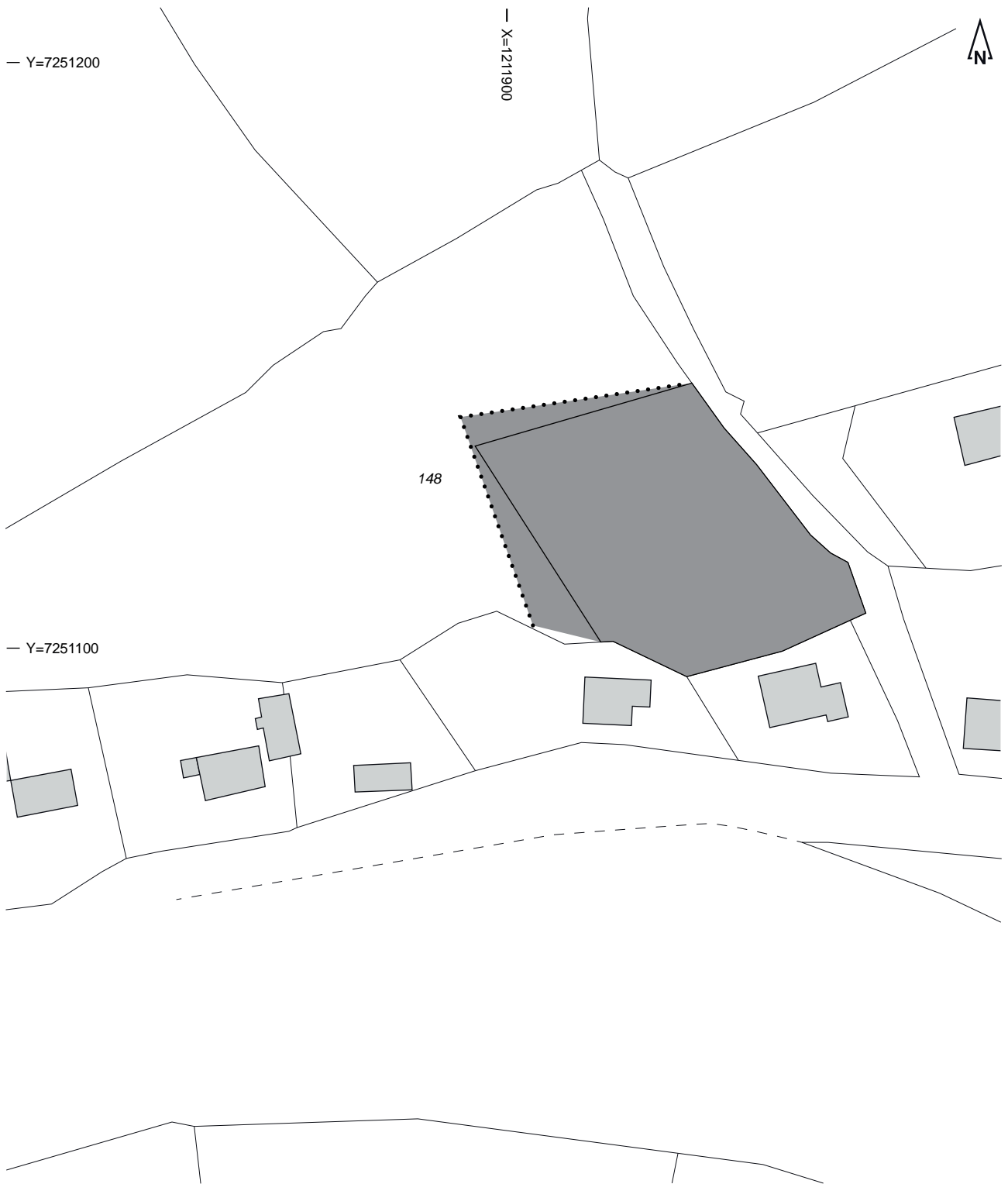
Bretagne,
Finistère,
Carhaix-Plouguer, allée des
Peupliers 4

x : 1210933,75
y : 7251117,26
(Lambert CC48)
z : 101 m NGF



 : localisation du diagnostic archéologique.

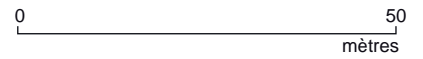
0  1 km



148 numéro de parcelle.

■ emprise du sondage archéologique.

••• limite de piquetage de l'emprise sur le terrain.



Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 15 mars 2017

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.fr

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Carhaix-Plouguer (29)
Ref : arrêté n° 2017-082
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

Monsieur Martial COCHENNEC
17 avenue de Sully Prud'homme
44800 SAINT HERBLAIN.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,


Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



1616

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE**ARRETE n° 2017-082 portant prescription de diagnostic archéologique****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la saisine par courrier en date du 3 mars 2017 par Monsieur Martial Cochenne demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Carhaix-Plouguer, Allée des Peupliers (29), reçue le 13 mars 2017 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le terrain concerné par la demande jouxte la voie antique Carhaix – Douarnenez ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune : CARHAIX-PLOUGUER
Lieu-dit : Allée des Peupliers 4
Cadastre : section : E parcelle : 148p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'attention de Monsieur Martial Cochenec, 17 avenue de Sully Prud'homme, 44800 Saint-Herblain, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère, et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 15 mars 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur Martial Cochenec
CD 29
INRAP
copie à : Mairie de Carhaix-Plouguer



PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-082**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	Carhaix-Plouguer	
lieu-dit :	Allée des Peupliers 4	
cadastre :	section : E	parcelle : 148p
propriétaire :	Monsieur Martial Cochenec	
pétitionnaire :	Monsieur Martial Cochenec	

Emprise du diagnostic archéologique : 1 971 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

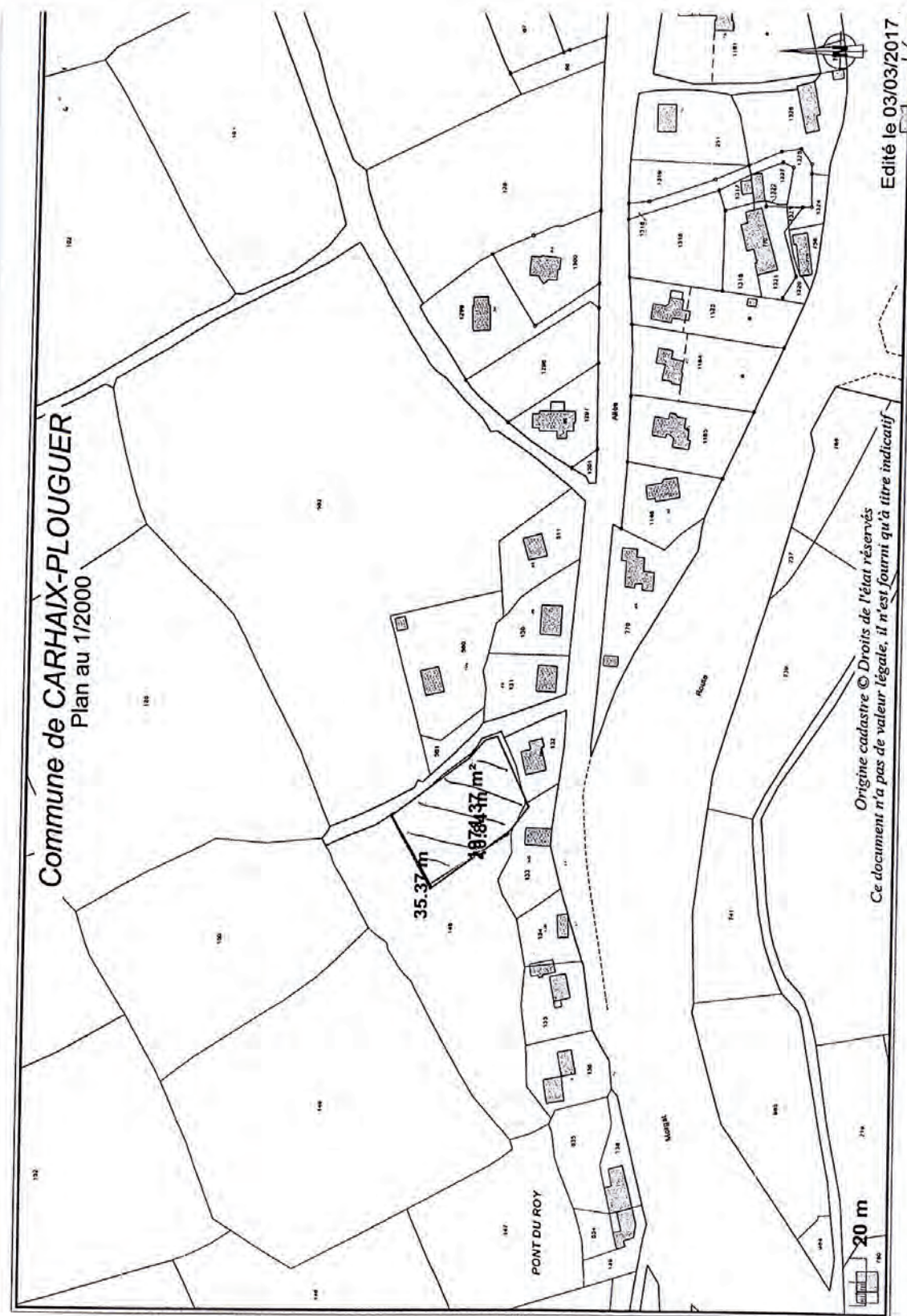
Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 15 mars 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/1158
Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« CARHAIX-PLOUGUER (29), ALLEE DES PEUPLIERS
4 »

Opération : D118769 – Arrêté n° 2017-082

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 05/05/17

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 20 mars 2017 portant sur le diagnostic dénommé « CARHAIX-PLOUGUER (29), ALLEE DES PEUPLIERS 4 » sur la commune de Carhaix-Plouguer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 7 avril 2017.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Pa


P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D118769
CARHAIX-PLOUGUER (29), ALLEE DES PEUPLIERS 4

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne		Département	Finistère	
Commune	Carhaix-Plouguer				
Lieu-dit	Allée des Peupliers				
Cadastre	Carhaix-Plouguer : Section E, Parcelle 148p				
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-082	20-03-2017	1971 m ²	07/04/2017	05/05/17
Modification					
Contexte actuel	Urbain		Contexte particulier		
Nature archéologique	Non stratifié				

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-082, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Céline Baudoin-Bélanger

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	2 jours	2 jours	Tracto-pelle	1 jour	1 jour
Technicien	1 jour				

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	3 jours	3 jours	Tracto-pelle	2 jours	1 jour
Technicien	3 jours				
Dessinateur		3 jours			
Spécialiste (Céramologie)		3 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

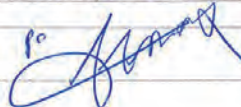
Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	Juin 2017

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



Arrêté de désignation



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2017-146
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-082

COURRIER REÇU LE
29.07
17 MAI 2017
INRAP 50

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2017-082 du 15 mars 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Carhaix-Plouguer, allée des Peupliers 4 (29) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Céline BAUDOIN, Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Carhaix-Plouguer.

Fait à Rennes, le 11 mai 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP

copie à : **C. Baudoin**
mairie de Carhaix-Plouguer

II. **Résultats**

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Suite à la demande volontaire de diagnostic émise par M Martial Cochenec, propriétaire du terrain situé allée des Peupliers à Carhaix-Plouguer (29), le Service Régional de l'Archéologie a saisi l'Inrap afin de réaliser un diagnostic archéologique sur la parcelle concernée. La parcelle E 148p du cadastre actuel représente une surface de 1993m² (fig.1).

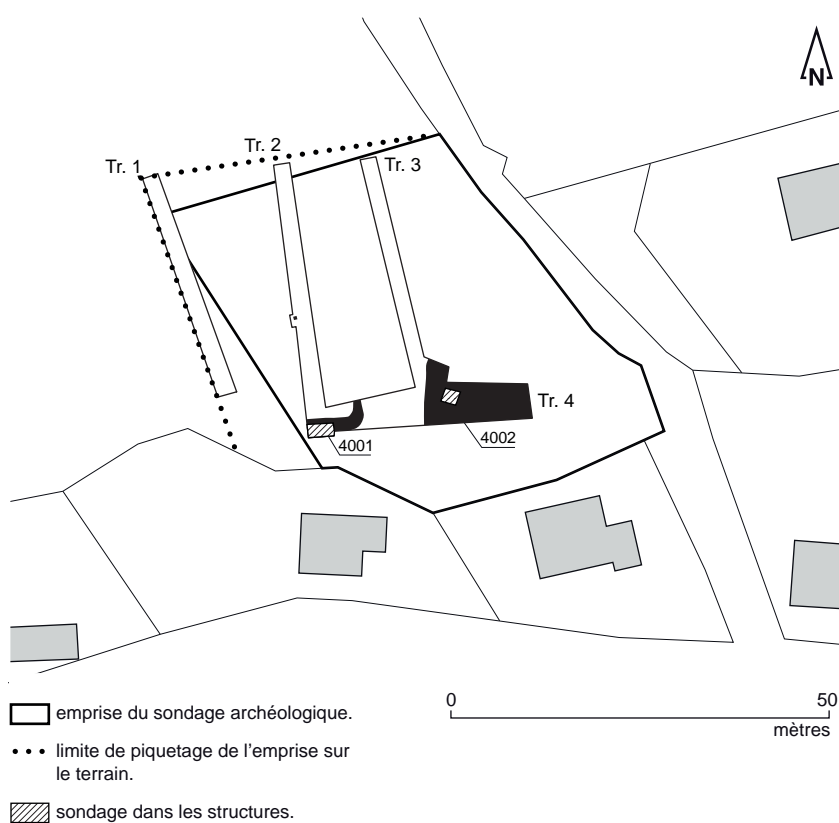


Fig. 1 Localisation de l'opération.

© Stéphane Jean

1.2 Contexte géographique et géologique

L'emprise du diagnostic est localisée sur la partie ouest du plateau carhaisien dont l'altitude moyenne se situe à 101m NGF. Le sous-sol est caractérisé par des formations carbonifères de schiste dit de Châteaulin. Sur la parcelle, le substrat apparaît sous 25cm en moyenne de terre végétale et correspond à des veines de plaquettes ou de cailloux de schiste.

1.3 Contexte archéologique (fig.2)

L'opération se situe dans une zone de la cité antique de Carhaix-Plouguer, présentant un potentiel archéologique. Bien qu'en dehors des limites supposées de la ville antique, elle se trouve en périphérie immédiate du tracé de la voie antique reliant Carhaix-Plouguer à Douarnenez.

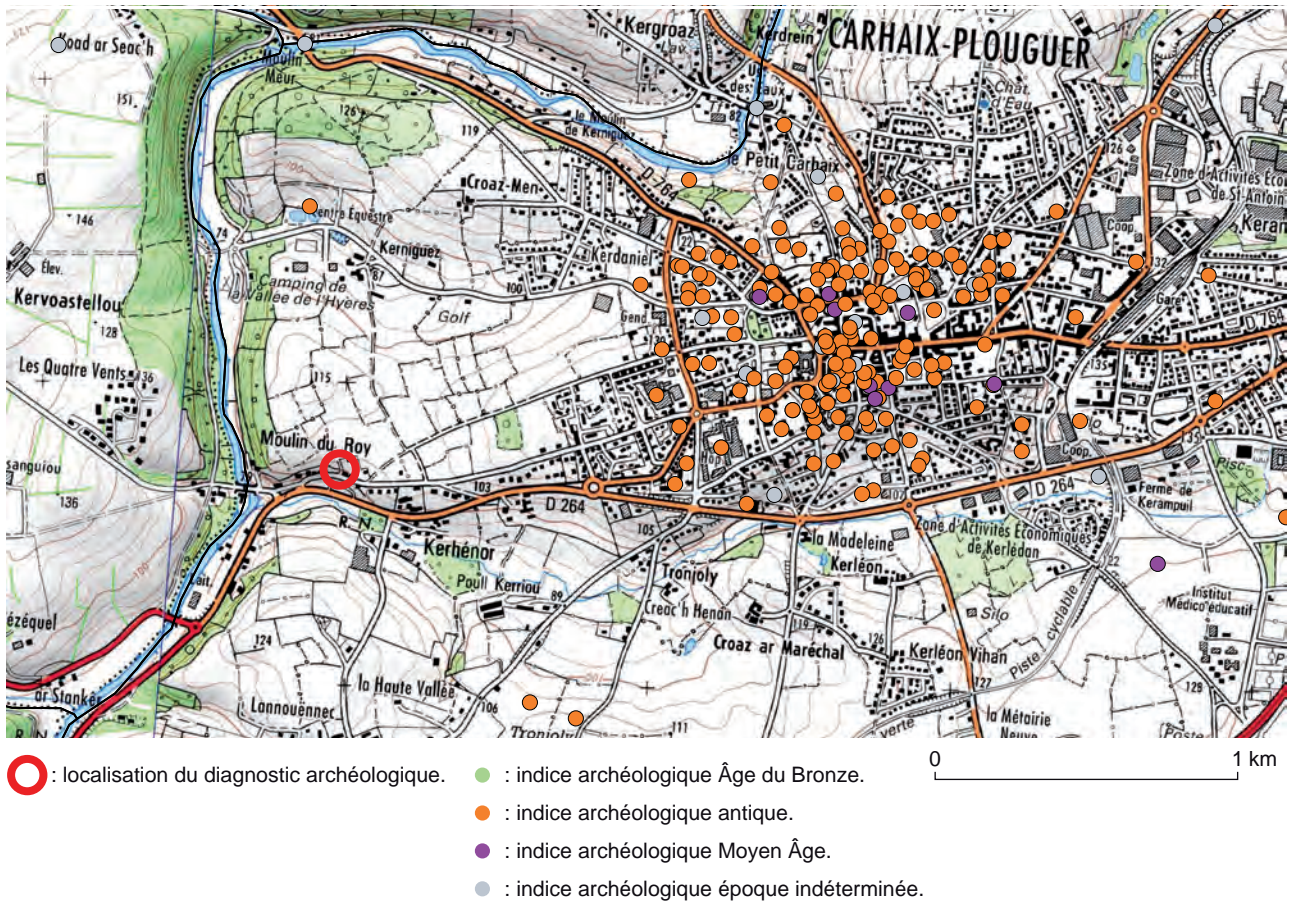


Fig. 2 Localisation des vestiges connus dans la périphérie de l'opération. © Carte archéologique, SRA Bretagne

1.4 Méthodologie et problématiques

L'opération s'est déroulée sur la journée du 19 juin 2017 et a mobilisé deux agents de l'Inrap ainsi qu'un topographe. Les sondages ont été réalisés grâce à une midi-pelle de 15 tonnes équipée d'un godet lisse de 2m de large. Quatre tranchées ont pu être réalisées (fig.3).



Fig. 3 Vue générale des tranchées.
© Céline Baudoin

2. Présentation des résultats et conclusion

Aucun indice céramique n'est apparu dans les niveaux de terre végétale.

2.1 Les tranchées 1, 2 et 3

Les tranchées n°1 à 3, d'une longueur moyenne de 30m, n'ont pas révélés de traces d'occupation hormis une fosse de plantation (« cave à pommier ») dans la tranchée n°2 (fig.4).



Fig. 4 Vues des tranchées 1(A), 2(B) et 3(C).

© Céline Baudoin

2.2 La tranchée 4

Dans la tranchée n°4 nous avons pu observer les traces d'une structure linéaire aux contours très irréguliers (4001). Un sondage réalisé dans celle-ci révèle un creusement tout aussi irrégulier. Il s'agit probablement d'une ancienne haie (fig.5).

Fig. 5 La structure 4001. © Céline Baudoin



Une seconde structure est apparue dans la partie est de cette même tranchée. Celle-ci a pu être observée sur 14m de long vers l'est et 12m de long vers le nord (fig.6). Son étendue exacte n'a pu être déterminée en raison du foisonnement de terres et de sa proximité avec limite d'emprise. Un sondage réalisé dans celle-ci montre un creusement peu profond, assez irrégulier (fig.7). Au niveau du sondage, la profondeur atteinte est de 1,40m sous le niveau de terre végétale.

Cette structure, comblée par un limon brun a livré deux tessons de céramique.

Il faut sans doute voir dans cette structure une carrière d'extraction de matériaux, le schiste étant rapidement affleurant dans ce secteur.



Fig. 6 La carrière 4002. © Céline Baudoin



Fig. 7 Sondage réalisé dans la carrière 4002.

© Céline Baudoin

Informations du mobilier par Françoise Labaune-Jean (fig.8) :

L'intervention de diagnostic menée ici se solde par un mobilier quasi-inexistant en dehors d'un reste de bord de vase retrouvé au niveau de la zone de carrière. Les deux tessons appartiennent à un même vase défini par une épaule de panse courbe prolongée par une lèvre de section triangulaire aplatie à méplat supérieur horizontal mouluré. La pâte de teinte orange

permet de classer cette production dans le groupe technique de la céramique onctueuse, fréquente dans ce secteur géographique.

La faible hauteur conservée ne permet pas d'affiner la proposition de forme ; le profil semble toutefois très proche d'un pot de type 1 I en usage entre le courant du XV^e s. (voire la fin du XIV^e s.) et le début du XVI^e s. (Villard 2000, 386)¹.

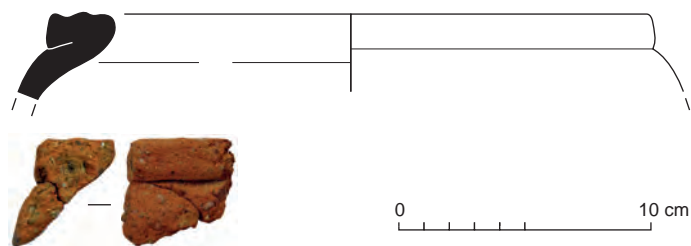


Fig. 8 Mobilier céramique.

© Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean

2.3 Conclusion

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que la parcelle concernée par le projet offre peu d'indice d'occupation à caractère archéologique en dehors de l'activité d'extraction repérée pour la période moderne.

3. Annexes

Inventaires réglementaires	Présent ou Absent (pas de documentation)
Inventaire des entités archéologiques	Présent
Inventaire technique du mobilier	Présent
Inventaire des prélèvements	Absent
Inventaire des documents graphiques	Absent
Inventaire des documents photographiques et audiovisuels	Présent
Inventaire de la documentation numérique	Absent
Inventaire de la documentation écrite	Absent

Annexe 1 Table des inventaires réglementaires.

N° Tranchée	N° US	Description	Interprétation
1	4001	structure linéaire, orientée ouest/est, aux contours irréguliers	Haie?
	4002	grande fosse	carrière
	4003	limon brun, homogène avec des fragments de plaquettes de schiste	comblement de la structure 4001
	4004	limon brun, homogène avec des fragments de plaquettes de schiste, un tesson de céramique	comblement de la structure 4002

Annexe 2 Inventaire des entités archéologiques

¹ Villard 2000 : VILLARD (J.-Fr.) – La poterie, typologie et chronologie, dans LE BIHAN (J.-P.), VILLARD (J.-Fr.) dir. – Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'Histoire, Quimper : éd. Cloître, 2000, p. 358-389.

N° de photo	N° Tranchée	Description	Auteur
2689	1	Vue générale de la tranchée 1	C. Baudoin
2693	2	Vue générale de la tranchée 2	C. Baudoin
2694	4	Vue générale de la structure 4001	C. Baudoin
2696	4	Sondage réalisé dans la carrière 4002	C. Baudoin
2698	4	Sondage réalisé dans la Haie 4001	C. Baudoin
2702	4	Vue générale de la structure 4004002	C. Baudoin
2704		Vue générale des tranchées	C. Baudoin
2705	3	Vue générale de la tranchée 3	C. Baudoin

Annexe 3 Inventaire des documents photographiques et audiovisuels

Tr	U.S.	GR	HMA	BMA	Mod.	XVII à contemp	Indét.	Total	datation proposée	Cag.	état	Condit.
4	4003				2			2	XVe-début XVIe	1	fragmentaire	1 sac
Total								2				

Annexe 4 Inventaire technique du mobilier

25	Fig. 1 Localisation de l'opération. © Stéphane Jean
26	Fig. 2 Localisation des vestiges connus dans la périphérie de l'opération. © Carte archéologique, SRA Bretagne
26	Fig. 3 Vue générale des tranchées. © Céline Baudoin
27	Fig. 4 Vues des tranchées 1(A), 2(B) et 3(C). © Céline Baudoin
27	Fig. 5 La structure 4001. © Céline Baudoin
28	Fig. 6 La carrière 4002. © Céline Baudoin
28	Fig. 7 Sondage réalisé dans la carrière 4002. © Céline Baudoin
29	Fig. 8 Mobilier céramique. © Françoise Labaune-Jean, Stéphane Jean

Annexe 5 Liste des figures.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

Chronologie

Temps modernes

Sujets et thèmes

Extraction

Mobilier

Céramique

Finistère , Carhaix-Plouguer, allée des Peupliers 4

Un diagnostic archéologique a été réalisé le 19 juin 2017 à l'emplacement d'un projet de maison individuelle, allée des Peupliers à Carhaix-Plouguer (29).

La surface à sonder était de 1993 m².

L'opération présentait un potentiel archéologique puisqu'elle se situe le long de la voie antique Carhaix-Douarnenez.

En dehors d'une carrière d'extraction de schiste de l'époque moderne, la parcelle n'a livré aucune autre trace d'occupation à caractère archéologique.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr